

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
Monsieur G. MICHIELS, Directeur
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf : 59V/13
N/Réf. : AVL/KD/BXL2.1984/s.541
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue de la Vallée, 45. Transformation d'une maison avec surhaussement.
Demande de permis d'Urbanisme. Avis de la CRMS.
(Dossier traité par : M. G. Van Nerom)

En réponse à votre lettre du 30 juillet 2013, en référence, reçue le 6 août, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 21 août 2013.

Le bien concerné par la demande, datant d'avant 1932 et inscrit à l'inventaire du patrimoine monumental de Bruxelles, présente un intérêt patrimonial intrinsèque. Il est, par ailleurs, situé dans la zone de protection de la maison située au n°40 de la rue de la Vallée, due à Ernest Blérot et classée comme monument. Il est également situé à proximité directe du Jardin du Roi classé comme site. La demande porte principalement sur la construction d'extensions en façade arrière, l'augmentation du volume sous toiture, la création d'un deuxième niveau de sous-sol et l'exécution de travaux structurels à l'intérieur de la maison.

A l'examen des plans, il apparaît que l'ensemble des interventions n'auront pas d'impact sur les biens légalement protégés situés à proximité. Elles semblent également ne pas porter préjudice aux qualités du bien concerné et s'avèrent donc acceptables, à l'exception de la création du second niveau de sous-sol auquel la Commission est opposée. Elle demande de renoncer à cette intervention.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques complémentaires éventuelles que soulève le projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO

Secrétaire

J. VAN DESSEL

Vice-Président

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke (par mail à Mmes S. Valcke, M. Vanhaelen, M. Muret, De Saeger, L. Leirens, M. H. Lelièvre)
- A.A.T.L. – D.U. : Mme B. Annegarn
- M. G. Coomans de Brachène (par mail)